



Site Patrimonial Remarquable

**Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
(A.V.A.P.)**

Annexe 1 Cônes de vue

Approbation en conseil municipal du 17 octobre 2023

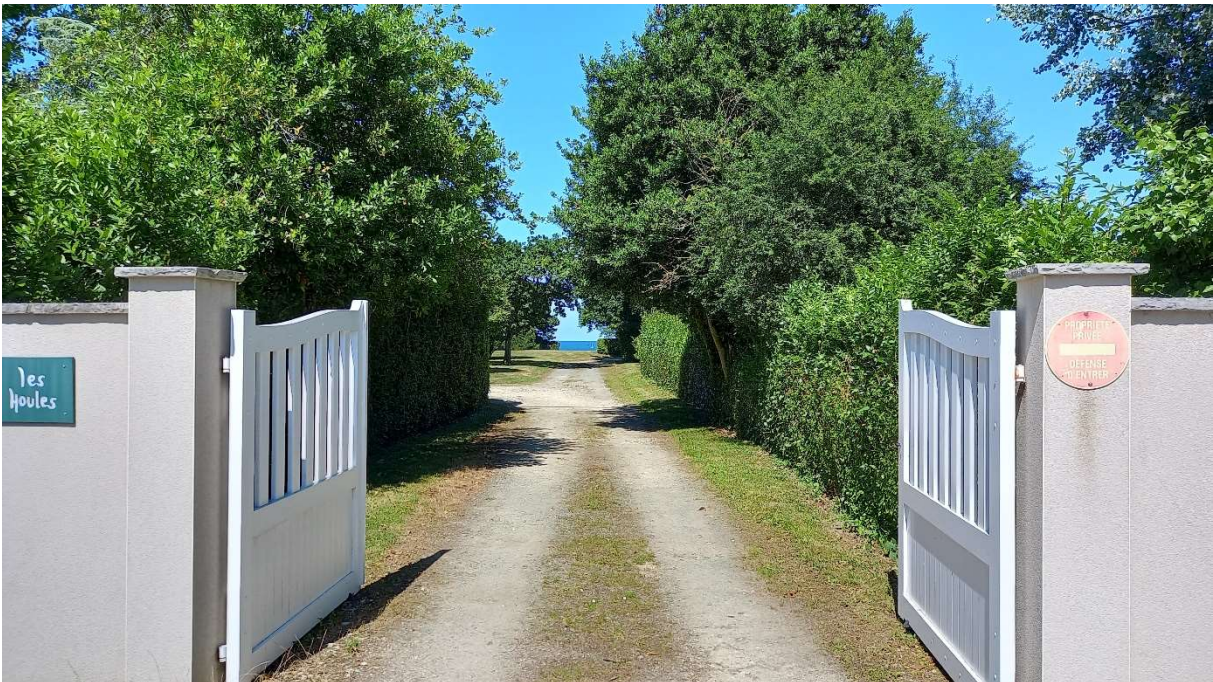


*Claudie Herbaut
Historienne du Patrimoine*

*Gilles GAROS
Architecte paysagiste*



Cône de Vue n°1 - Rue de Starnberg



Cône de vue n°2 – Chemin des Houles



Cône de vue n°3 – Chemin des Houles



Cône de vue n°4 – Carrefour boulevard de la Libération - Avenue de la Vicomté



Cône de vue n°5 Boulevard de la Libération



Cône de vue n°6 – Avenue de la Libération (la perspective visuelle sur le manoir de Port Breton a été bouchée par la croissance des arbres)



Cône de vue n°7 Boulevard de la Libération (la perspective visuelle sur le manoir de Port Breton a été bouchée par la croissance des arbres)



Cône de vue n°8 – Avenue de la Vicomté (en direction de l'anse de Port Nican). La perspective visuelle a été bouchée par la plantation d'arbres au début des années 2000.



Cône de vue n°9 – Avenue Albert Caquot (Alignement de maisons de la Basse Guais)



Cône de vue n°10 – Place du Père Yvon (En direction de Port Siboulière)



Cône de vue n°11 – Place Verney